Département de la Charente

RIVIERES / LA ROCHEFOUCAULD

Réhabilitation de la rue des Flots, de la rue du Champs des Fliers et de la rue des Gavareaux

- LIEU DIT LES GAVAREAUX ET LA VILLE -

01 Aménagement

ECH:1/500

MODIFICATIONS	INDICE	DATE
Emission originale	1	21/01/2014
Continuité piétonne devant l'accès du Centre P. Mourier	9	27/09/2016
Dossier AVP	10	10/10/2016
Dossier AVP + Répartition du financement modifiée	11	12/10/2016

MAÎTRISE D'OUVRAGE:	*MAÎTRISE D'OEUVRE*
Communes de Rivières et de La Rochefoucauld	ABAQUE S.A.R.L. Ingénierie Aménagement V.R.D.
ESQ ○ AVP ● PRO ○ EXE ○ DOE ○	20161010_PRO_Gavareaux.dwg

LEGENDE RESEAUX EXISTANTS

- Réseau Eaux Pluviales
- Réseau Eaux Usées
- Réseau Adduction d'Eau Potable
- Poteau incendie
- Réseau Electricité [BT]
- Réseau Electricité [HTA]
- Réseau Télécommunications [enterré]
- Réseau Gaz

NB : Renseignements communiqués à titre indicatif
Réseaux privés et aériens généralement non représentés
Branchements et accessoires généralement non représentés

LEGENDE

- Chaussée [Enrobé]
- Résine sur enrobé
- Entrée riverain [Enrobé]
- Passage surélevé [Enrobé grenaillé] + Accès riverain [Enrobé grenaillé]
- Stationnement [Enrobé]
- Trottoir [Béton désactivé]
- Trottoir [Stabilisé renforcé]
- Espace vert
- Bordure et caniveau conservés
- Bordure T2 [Aspect pierre]
- Bordure T2 + Caniveau CS2 [Aspect pierre]
- Bordure P3 [Aspect pierre]
- Bordure T2 [Ton crème]
- Bordure T2 + Caniveau CS2 [Ton crème]
- Bordure P3 [Ton crème]
- Arbre
- Haie
- Potelet bois
- Canalisation EP
- Regard de visite
- Bouche d'égout
- Grille
- Canalisation EU dévoyée
- Regard de visite
- Conduite AEP dévoyée

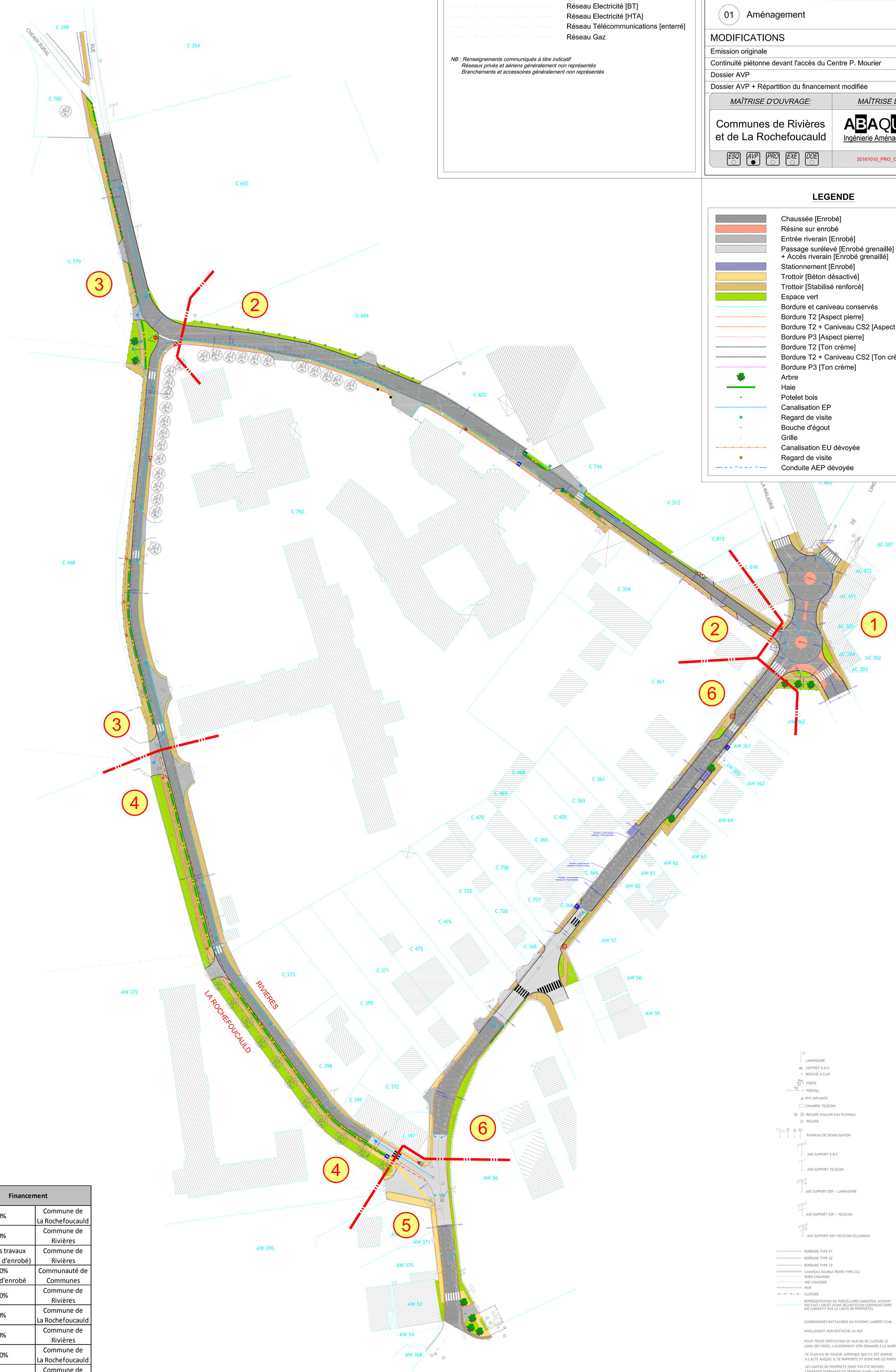

LAMPADAIRE
COFFRET E.D.F.
BOUCHE A CLEF
PORTE
PORTAIL
SPIT IMPLANTE
CHAMBRE TELECOM
REGARD AVALOIR EAU PLUVIALE
REGARD
PANNEAU DE SIGNALISATION
AXE SUPPORT E.D.F.
AXE SUPPORT TELECOM
AXE SUPPORT EDF + LAMPADAIRE
AXE SUPPORT EDF + TELECOM
AXE SUPPORT EDF+TELECOM+ECLAIRAGE

BORDURE TYPE P1
BORDURE TYPE A2
BORDURE TYPE T2
CANIVEAU DOUBLE PENTE TYPE CC2
BORD CHAUSSEE
AXE CHAUSSEE
MUR
CLOTURE
REPRESENTATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL N'AYANT PAS FAIT L'OBJET D'UNE DELIMITATION CONTRADICTOIRE (NE GARANTIT PAS LA LIMITE DE PROPRIETE)

COORDONNEES RATTACHEES AU SYSTEME LAMBERT CC46.

NIVELLEMENT NON RATTACHE AU NGF

POUR TOUTE EDIFICATION DE MUR OU DE CLOTURE LE LONG DES VOIES, L'ALIGNEMENT SERA DEMANDE A LA MAIRIE.

CE PLAN N'A DE VALEUR JURIDIQUE QUE S'IL EST ANNEXE A L'ACTE AUQUEL IL SE RAPPORTE ET SIGNE PAR LES PARTIES.

LES LIMITES DE PROPRIETE N'ONT PAS ETE DEFINIES CONTRADICTOIREMENT ET DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UN BORNAGE.

0 10 20 30 40 50

Tronçon	Financement	
1	50%	Commune de La Rochefoucauld
	50%	Commune de Rivières
2	100% des travaux (hors tapis d'enrobé)	Commune de Rivières
	100% du tapis d'enrobé	Communauté de Communes
3	100%	Commune de Rivières
4	50%	Commune de La Rochefoucauld
	50%	Commune de Rivières
5	100%	Commune de La Rochefoucauld
6	50%	Commune de La Rochefoucauld
	50%	Commune de Rivières